



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'aménagement, de l'environnement et
des constructions DAEC
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 04, F +41 26 305 36 09

www.fr.ch/daec



Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 11 novembre 2016

Communiqué de presse

L'Etat de Fribourg, la Confédération et les TPF définissent ensemble leurs objectifs

Pour la première fois, l'Etat de Fribourg, la Confédération et les Transports publics fribourgeois (TPF) ont défini ensemble leurs objectifs. Une convention d'objectifs, la première du genre en Suisse romande, a été signée début novembre. Valable de 2016 à 2019, elle a pour objectif principal d'améliorer l'efficacité de l'ensemble des lignes de transport public ferroviaire et de bus des TPF. La signature de cette convention symbolise la confiance et la bonne entente qui existent entre les partenaires.

La possibilité de conclure une convention d'objectifs a été introduite le 1^{er} juillet 2013 dans la législation fédérale. Elle offre une alternative à la procédure de mises au concours.

L'Etat de Fribourg et l'Office fédéral des transports, commanditaires de l'offre de transport public régional (TRV) ont fixé, dans la Convention d'objectifs 2016-2019, des objectifs financiers, de ponctualité et de qualité aux TPF. Une économie substantielle de 2,7 millions de francs est prévue d'ici à 2019 par rapport à l'offre de 2015 et à périmètre égal. Cet objectif sera atteint grâce à une réduction des coûts (2 millions de francs) et une augmentation des recettes (0,7 million de francs). Ces réductions de coûts concerneront également le trafic d'agglomération (AGGLO et MOBUL) et porteront en tout les économies à réaliser par les TPF à 4 millions d'ici 2019. Les objectifs qualitatifs ont été fixés par ligne à l'aide d'un système de management de la qualité. Pour l'entreprise, une telle convention représente une garantie pour la commande des prestations de transport public.

Le canton de Fribourg, en collaboration avec les TPF et la Confédération, va continuer à étoffer l'offre en transports publics dans le canton. La Singine et la Haute Sarine connaîtront d'importantes améliorations de leur desserte bus lors de l'introduction de l'horaire 2017, en décembre 2016. Les développements ultérieurs profiteront particulièrement au cadencement à la demi-heure de la ligne ferroviaire Fribourg-Ins et aux districts du Sud du canton.